AVIS PUBLIC

Adoption du budget 2023 et du programme triennal d'immobilisation 2023-2024-2025

Avis public est par la présente donné que lors d'une séance extraordinaire qui sera tenue le 12 décembre 2022 19h00, le conseil municipal adoptera le budget 2023.

Lors de cette séance, il ne pourra être discuté que du budget 2023, du programme triennal d'immobilisation 2023-2024-2025 et du règlement de taxation 2023.

Donné à Saint-Alban, le 01 décembre 2022.

Mélodie Couture-Montmeny,

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Certificat de publication

Je soussignée, Mélodie Couture-Montmeny, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis mentionné ci-dessus, en l'affichant au bureau municipal et en le publiant sur le site web www.st-alban.qc.ca, le 01 décembre 2022.

En foi de quoi, je donne le présent certificat ce 01 décembre 2022

Melodie Couture-Montmeny,

Directrice générale et secrétaire-trésorière